



Déclaration Liminaire Comité Technique Local 12 octobre 2017

Monsieur le Président,

Sans revenir sur les dérapages verbaux d'un Président de la République qui se vantait d'incarner un renouveau, mais qui au bout du compte affiche surtout un renouveau dans le mépris envers ses concitoyens (sauf les plus fortunés ou « endoctrinés »), nous constatons la volonté de celui-ci déconstruire la fonction publique, et plus particulièrement la DGFIP.

Lorsque l'on annonce, à la veille du mouvement fonction publique du 10 octobre 2017, que celui-ci ne sera qu'une péripétie de plus, tout est dit.

Au Ministère des Finances, ministère priorisé dans le « jeu » des suppressions d'emplois, le taux de grévistes est de 27,94%, 32,45% à la DGFIP, **46,54% à la DDFIP 07**. Appelez-vous cela une péripétie ?

Nous appelons cela un ras le bol. Les collègues se sentent déconsidérés au niveau humain, matériel, salarial, et rappellent par cette forte mobilisation qu'ils ne sont pas des variables d'ajustement ou du bétail ! Et qu'ils sont attachés au Service Public qu'ils rendent à leurs concitoyens.

Que comptez vous faire ? Considérez-vous que 46,54% ne représente rien ? Allez vous prendre vos responsabilités et porter réellement le message des agents de la DDFIP ou bien participer à l'achèvement de notre administration telle que le propose par exemple la missive du Premier Ministre « Programme Action Publique 2022 » ? Désobéir peut-être un devoir...

Avec près de 400 000 manifestants dans plus de 140 manifestations et rassemblements sur le territoire, un taux global de grévistes de l'ordre de 30% avec des pointes à plus de 50% dans certains secteurs professionnels, les agent.e.s de la Fonction publique, fonctionnaires et non-titulaires, actives.actifs et retraité.e.s, se sont massivement mobilisé.e.s.

Les personnels de l'Etat, des collectivités territoriales, de la Santé et de l'action sociale ont ainsi fortement exprimé leur volonté de gagner sur leurs revendications et d'imposer d'autres choix pour des services publics au service de l'intérêt général et du progrès social.

Le gouvernement doit maintenant répondre aux revendications notamment en matière de création d'emplois statutaires, de résorption de la précarité, d'égalité professionnelle, de salaires par la revalorisation de la valeur du point d'indice, d'abandons de l'augmentation de la CSG et du jour de carence, de moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement des missions de service public.

Les élus CGT en CTL
Pierre THOMBRAU, Julien PETIT, David AUTHEVILLE, Mickaël FAYET